

LOI SUR LES SOCIÉTÉS PAR ACTIONS

FORMULAIRE 7 – MISE À JOUR DES STATUTS CONSTITUTIFS

À l'attention du registraire des sociétés :

1. _____
(Dénomination sociale de la société par actions)¹

2. Collectivité aux Territoires du Nord-Ouest où est situé le bureau enregistré :

3. Catégories et nombre maximal d'actions que la société est autorisée à émettre :

4. Restrictions quant à l'émission, au transfert ou à l'appartenance des actions, le cas échéant :

5. Nombre d'administrateurs (ou nombre minimal et maximal d'administrateurs, le cas échéant) :

6. Limites imposées aux activités commerciales de la société, le cas échéant :

7. Autres dispositions, le cas échéant :

Les statuts constitutifs mis à jour reprennent le contenu des statuts existants tels qu'ils ont déjà été modifiés, sans y apporter de changements importants. Ils remplacent les statuts constitutifs originaux.

Fait le

J	J
---	---

^e jour de

M	M
---	---

 20

A	A
---	---

 .

X _____
Signature originale de la personne autorisée de la société

Nom (en caractères d'imprimerie)

Titre (administrateur ou dirigeant uniquement)

CONSIGNÉ AU DOSSIER – Usage interne seulement

Received

Registered

Barcode

File:

--	--	--	--	--	--

Date:

Y	Y	Y	Y	M	M	D	D
---	---	---	---	---	---	---	---

Signature: X _____

REGISTRAIRE DES SOCIÉTÉS

INSTRUCTIONS POUR REMPLIR LE FORMULAIRE

FORMULAIRE 7 – MISE À JOUR DES STATUTS CONSTITUTIFS

Veillez remplir toutes les sections. Dans la mesure du possible, les formulaires devraient être remplis électroniquement afin d'utiliser les menus déroulants et de saisir l'information de manière optimale dans les champs prévus. Si vous remplissez le formulaire à la main, assurez-vous d'écrire uniquement dans l'espace réservé. Autrement, la demande pourrait être rejetée.

Section 1
Inscrivez la dénomination sociale complète de la société qui met à jour ses statuts.
Section 2
N'indiquez que le nom de la collectivité des Territoires du Nord-Ouest où sera localisé le bureau enregistré.
Section 3
Comme l'exige l'alinéa 6(1)c) de la Loi, vous devez fournir les détails sur les droits, les privilèges, les restrictions et les conditions dont est assortie chaque catégorie d'actions. Toutes les actions doivent être sans valeur nominale (sans valeur au pair) et respecter les dispositions de la partie V de la Loi.
Section 4
Si des restrictions doivent être imposées quant à l'émission, au transfert ou à l'appartenance des actions de la société, vous devez énoncer la nature de ces restrictions dans la présente section. Sinon, indiquez « Sans objet ».
Section 5
Indiquez soit un nombre fixe d'administrateurs, soit les nombres minimum et maximum d'administrateurs. Si le vote cumulatif est autorisé, le nombre d'administrateurs doit être fixe. Autrement, vous pouvez indiquer un nombre minimal et maximal d'administrateurs.
Section 6
Si des limites sont imposées aux activités commerciales de la société, la nature de ces limites doit être énoncée. Sinon, indiquez « Sans objet ».
Section 7
Certaines clauses des règlements administratifs de la société peuvent être intégrées aux statuts, notamment celles sur les droits de préemption ou sur le vote cumulatif. Énoncez toute disposition de ce genre.
Signature de la personne autorisée et date
Le nom complet de la personne autorisée concernée, la signature de la personne et la date de signature doivent apparaître sur le formulaire. Sélectionnez le titre de la personne à l'aide du menu déroulant. La signature de la personne autorisée doit être manuscrite : les copies, les cachets ou les signatures électroniques ne sont pas acceptables.